

Professionnel du Gaz : préparation ou renouvellement du test PG Installation et/ou Maintenance

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné :

Chefs d'entreprises et salariés d'entreprises de plomberie / chauffage, futurs Responsables Gaz Installation et/ou Maintenance.

Effectif :

- 12 participants au maximum

Prérequis :

- Parler, lire et écrire français
- Maîtriser les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication)
- Connaître les installations de gaz, de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur expert sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation présentielle alternant apports théoriques, partage d'expériences et exercices pratiques adaptés aux objectifs de la formation
- Salle de formation équipée (paperboard, vidéoprojecteur)
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Remise d'une attestation de formation
- Evaluation de la qualité de la formation par le stagiaire à l'issue de l'action
- Evaluation par QCM : le candidat Responsable Gaz doit obtenir la note de 24/30 pour valider chaque test (PG Installation, PG Maintenance). Validité : 3 ans, extension possible chaque année dans la limite de 3 années supplémentaires (soit 6 ans au maximum) si aucune anomalie n'est caractérisée durant les 3 années précédant la première échéance du test.

Bon à savoir : pour obtenir l'appellation PG, l'entreprise doit satisfaire à plusieurs critères qualitatifs et administratifs : consultez le site [habitA+](#) ou rapprochez-vous de votre organisation professionnelle. Les frais d'inscription aux tests ne sont pas compris dans le coût de la formation. Ils seront précisés à l'inscription et vous seront facturés directement par l'organisme de contrôle.

Objectifs :

- Connaître et mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz conformément à l'arrêté du 23 février 2018 applicable au 01 janvier 2020
- Anticiper les audits et prévenir les anomalies
- Se présenter au test de validation PG Installation (extension possible PG Maintenance).

Programme :

■ **1^{er} JOUR :**

Les responsabilités juridiques des professionnels :

- La gestion des risques liés aux installations de gaz

La nouvelle réglementation gaz

La réglementation dans les installations domestiques :

- Les canalisations
- Les dispositifs de coupure collectives et individuelles
- Le raccordement des appareils

Les différents types d'installations gaz

Utilisation des textes réglementaires :

- Les textes et ouvrages de référence (DTU, guides CNPG)
- La recherche de l'information

■ **2^{ème} JOUR :**

Les locaux et les ventilations :

- La VMC, la VMC GAZ
- L'amenée d'air et l'évacuation d'air vicié
- L'utilisation d'un ancien conduit d'évacuation de fumée

L'installation des appareils et des conduits de fumée :

- Les appareils raccordés
- Les appareils non raccordés
- Les conduits de raccordement
- Les appareils à circuits étanches

L'étanchéité des installations

Les certificats de conformité

Préparation et passage du QCM de validation des connaissances. Corrigé en commun, bilan et synthèse de la formation.

Le + de la formation :

2 jours pour devenir PG Installation (extension possible PG Maintenance) ou actualiser ses connaissances en vue du renouvellement de son appellation.